



Extrait du procès-verbal de la séance générale du conseil municipal de la Ville de Beauport tenue le lundi 3 décembre 2001, à 19 h 30, à la salle polyvalente du Centre municipal Mgr Laval, 35, avenue du Couvent, Beauport.

**Résolution 2001-12-0409**

**Demande à Hydro-Québec - enfouissement ou démantèlement d'une ligne aérienne de transport d'électricité - parc de la Chute-Montmorency – N/D 150-03-03**

CONSIDÉRANT la présence d'une ligne aérienne de transport d'électricité qui se trouve en bordure de l'autoroute Félix-Leclerc, du boulevard des Chutes et qui se termine au pied de la chute Montmorency;

CONSIDÉRANT QUE le parc de la Chute-Montmorency constitue un site d'intérêt patrimonial, historique et culturel de premier plan;

CONSIDÉRANT les efforts mis au fil des ans par la Ville de Beauport et le gouvernement du Québec pour mettre en valeur ce site ainsi que les environs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Trudel, appuyé par le conseiller Carol St-Pierre et résolu de demander à Hydro-Québec de préparer, de concert avec la Ville de Beauport, un plan visant à faire disparaître la ligne aérienne de transport d'électricité qui se trouve en bordure de l'autoroute Félix-Leclerc, du boulevard des Chutes et qui se termine au pied de la chute Montmorency, soit par son démantèlement ou son enfouissement.

ADOPTÉE

Beauport, le 6 décembre 2001

(S) Jacques Langlois

JACQUES LANGLOIS, MAIRE

(S) François Dugré

FRANÇOIS DUGRÉ, ASSISTANT-GREFFIER